

Horodateur	Nom - Prénom (réponse non obligatoire)	Quelle place pour la conchyliculture et pour la pêche imaginez-vous dans le Golfe à un horizon de 20, 30 ans ?	Constatez-vous une évolution de la fréquentation des îles l'été ? Comment la caractériseriez-vous ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la plaisance dans le Golfe à un horizon de 20, 30ans ? Comment favoriser la pratique de la voile, de l'aviron... ? Comment intégrer les nouvelles pratiques (paddle, activités à foils...)?	Connaissez-vous les règles de navigation dans le Golfe ? Savez-vous qu'il existe des zones sensibles dans le Golfe ? Répondent-elles aux enjeux que vous identifiez et sinon quelles mesures d'amélioration proposeriez-vous ?	Les plages et les « coins de sable » du Golfe vous semblent-ils suffisamment accessibles ?	Autres observations sur l'enjeu 1 "Conciliation des usages"	Comment mieux préserver les habitats marins patrimoniaux selon vous ? Quelles mesures vous sembleraient prioritaires ?	Quelles sont les pratiques et usages qui vous sembleraient devoir être améliorés ? La diffusion de l'information sur les bonnes pratiques vous semble-t-elle suffisante ?	A votre avis, comment la pêche de loisir peut-elle préserver les équilibres biologiques ? et la pêche professionnelle ? Avez-vous entendu parler des mouillages écologiques ?	Pensez-vous que les équipements existants de pompage des eaux noires et grises soient suffisants ? Et les aires de carénage ? Quels équipements complémentaires et où les placer ?	Autres observations sur l'enjeu 2 "Protection de l'environnement et activités durables"	Connaissez-vous les actions de l'État en mer (sécurité, contrôle, gestion du trait de côte, changement climatique...)? Quelles communes, du département, de la région, des communautés de communes et d'agglomération, du Parc Naturel Régional ?	Comment améliorer la prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels ?	Pensez-vous que le golfe du Morbihan est vulnérable aux risques littoraux (houle, érosion...)? Quel impact pensez-vous que la montée des océans aura d'ici 20, 50, 100 ans sur le littoral du Golfe ? Quelle adaptation des usages imagineriez-vous face à ces impacts ? Comment recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique ?	Comment favoriser les déplacements doux pour accéder au littoral ? Quelles énergies renouvelables vous sembleraient pertinentes à l'avenir sur le territoire du Golfe ? (hydroliennes, panneaux photovoltaïques...)	Quel usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication imaginez-vous dans l'évolution des usages maritimes et littoraux ?	Seriez-vous intéressés pour avoir de l'information sur la mise en œuvre des actions du SMVM ? Sous quelle forme ? Sur quels sujets plus précisément ?	Autres observations sur l'enjeu 3 "Prospective et connaissance"
29/mars		Place essentielle, tant économique que culturelle		Ne pas autoriser les moteurs trop puissants (hors professionnels) sur les embarcations de loisir, sauf pour les bateaux de plaisance en transit entre leurs mouillages et l'océan.	Non, pas assez de surveillance pour le respect de la réglementation	Oui	Ne pas favoriser le sentier du littoral là où il n'a pas été ouvert (hors problèmes de continuités ponctuelles) sur les zones fragiles	Diminuer le nombre de mouillages	Sanctionner l'abandon des déchets	Limitation du nombre de prises (poissons) par jour pour les pêcheurs de loisir. Respect de temps de repos biologique (toutes pêches). Interdire quelques zones de pêche (réserves halieutiques)	Non, insuffisants. Pompage dans les zones de carénage, interdiction du nettoyage des coques de bateau sur l'étrave hors zones équipées (aires de petit nettoyage dans les ports ou aires de carénage)	Utilisation plus massive des supports d'information pour une acquisition de la culture de protection de l'environnement (panneau lumineux des communes)	Non, c'est très confus : personne ne sait qui fait quoi	Stopper la consommation de milieux naturels ou agricoles par l'urbanisation ou les voiries	Vulnérabilité à la houle et l'érosion sur la façade du Mor Bras. A affecter les zones basses et ralentir l'évacuation des eaux douces (notamment pluviales) vers la mer	Meilleures dessertes des bus, développer le bateau-bus (exemple de la rade de Lorient), parkings à vélos et loueurs de vélos. Hydroliennes et panneaux photovoltaïques sont à développer, ainsi que le stockage énergétique par l'hydrogène.	Information sur les réseaux de transports (terrestres, maritimes) et les voies douces par application smartphone spécifique au Golfe	La presse quotidienne / un rendez-vous de presse tous les 6 mois pour l'évaluation de la mise en œuvre des actions	
30/mars		La même. Pas plus.	oui. En trop forte hausse			oui mais attention aux risques de privatisation de la servitude du littoral que l'on voit apparaître (manifestation sportive, terrasse des ostréiculteurs...)	prévoir le cadre de vie des habitants, la mixité sociale, la biodiversité et les paysages. - Ne pas multiplier sans limite les manifestations, les événements, les communications qui visent à faire venir toujours plus de monde. - Instituer des jauges pour les manifestations sportives (ultra-marín). - Veiller à ce que les espaces naturels ne se transforment pas en « stade » pour les sportifs en mal de grands espaces et qui exigent de plus en plus de confort pour courir - Limiter les sur-aménagements, les platellages et les élargissements de la servitude littorale.	Plus de contrôles. Une prise en compte prioritaire et systématique de la biodiversité dans tous les projets. Augmenter la démocratie participative	non	Mieux informer les pêcheurs à pied sur les bonnes pratiques (quantité, remise en place des rochers, taille...) Sensibiliser sur le bruit.	- sensibiliser les élus et les services techniques à la biodiversité, aux aménagements doux et à l'entretien écologique - Proportionner les aires de stationnement au capacité d'accueil des milieux naturels et des plages - Privilégier les dynamiques de végétation naturelle dans les espaces naturels. Pas de plantation mais un entretien qui favorise les haies bocagères avec prunelliers, ajoncs... qui serviront également de brise-vent pour les oiseaux sur le sentier côtier - Ne pas suraménager les sentiers. Faire comprendre que l'hiver ils puissent être sur l'eau.		- Plus de sensibilisation (mais attention à l'implantation et la surinstallation de panneaux qui impactent le paysage) pour le vivre-ensemble dans le golfe (bruit, vitesse, déchets, espaces public partagé...) - sensibiliser les élus et les services techniques à la biodiversité, aux aménagements doux et à l'entretien écologique - plus de démocratie participative qui permettra de prendre en compte la population et pas seulement les lobbys professionnels et ceux de la chasse - privilégier des activités économiques durables - mettre en place des actions en faveur de la biodiversité et contre le réchauffement climatique	multiplier les espaces naturels protégés pour amortir la montée des eaux. Ne pas déployer des activités économiques sur le littoral et interdire les nouvelles zones de construction dans les zones à risque. Envisager le recul. Réfléchir à des adaptations sur pilotes, flottants... pour dans les secteurs où les activités existent.	je ne sais pas mais ce doit être une des priorités	site internet dédiée			
03/avr.	Chauvet Fanch	En diminution	Oui, très nette ... L'île d'Illur en est la preuve... et les îles privées ont perdu leur relative isolement	Les bateaux à moteurs ont besoin de port à sec, la place libérée est un besoin pour les gros voiliers, la voile légère et autres pratiques proches ont besoin d'accès à l'eau (cales) et de parkings... Il faut lutter contre les bateaux en règle mais qui ne servent pas ("bateaux bouchons")	Pas à améliorer, maintenir comme s'est... La seule amélioration serait de faciliter les mises à l'eau de bateaux portés à la main ou sur remorque car ils n'ont pas besoin d'anti-fooling polluants. L'usage d'ancres de mouillage provisoire demande une sensibilisation mais il y a largement assez de zones ou cet équipement est impossible.	De plus en plus sollicités... des "conflits" sont concevables.	Limiter fortement la vitesse des bateaux promène touristes générateurs de vagues.	Une seule chose à améliorer : faciliter le stationnement à terre des bateaux pour be pas avoir besoin d'anti-fooling	L'information est à améliorer.	Rien n'est complètement écologique, il y aura des zones à "sacrifier" et il y a largement assez de place pour le reste	Rien de "payant" ... pour que cela reste "démocratique"	non	En invitant à participer à leur entretien : chantier nature du parc naturel de Séné et actions type "Les mains dans le sable"	Gérer le recul du trait de cote en déplaçant si besoin le sentier douanier sur la propriété rognée de l'eau à l'origine des vagues (bateaux à moteur petits et gros)	favoriser le train "tire bouchon" de Auray à Quiberon en le faisant circuler sans correspondance jusqu'à Vannes	Les "nouvelles technologies" ne sont pas forcément la réponse...	Affichage aux accès à la mer, meilleure répression des excès avec une graduation en avertissement avant sanction... et sanctions fermes sans "passe droit".		
03/avr.	BONHOMME Gildas	une pêche professionnelle et de loisir raisonnée en respectant les périodes de reproductions et les tailles minimales accompagné de plus d'informations auprès des estuants, pour la conchyliculture, conserver les surfaces actuelles et veiller de plus près à la qualité des eaux rejetées depuis la terre	navettes pour faciliter les downwind (comme sur les rivières, aller simple, retour par la route)	oui, davantage d'accès risquerait de les fragiliser par une fréquentation excessive	éviter la surpêche (morgate, palourde...), pédagogie pour les pêcheurs occasionnels		La diffusion ne suffit pas car si on ne le demande pas on n'a pas l'information. Il faut rendre obligatoire un document officielle pour chaque bateau à l'eau dans le périmètre du parc, et contrôler sur l'eau les connaissances.	être affilier à un club (comme en rivière) pour un meilleur encadrement et plus de formation. Pêche pro doit se responsabiliser (période de repos biologique...).	non. ok pour les aires de carénage	non. ok pour les aires de carénage	non. ok pour les aires de carénage	vaguement	revenir au bon sens et à des concertations localisées en amont de projets notables	moins d'impact qu'en mer. les changements me semblent difficile à percevoir hormis de façon ponctuelle (tempête) ou localisée	éviter les hydroliennes (cf projet à ouessant)				
04/avr.	Sylvain	Une place contrôlée, = bien définir les zone occupée, et libérer l'espace non occupée. La pêche soit limité et contrôlé, par période et par zone. = donc plus de contrôle.	Oui, surtout LIMITER LES ZODIAC ET AUTRES SEMI Rigide trop bruyant et trop vite. Plus de contrôle et de répression. Favoriser petite embarcation et traditionnelle !	Plaisance = plus de vitesse et surtout réduire la plaisance motorisé et surtout réduire le bateau bruyant ! Ça devient insupportable le bruit (oiseaux partent...)	Je suis un kayakiste présent à l'année, je connais la réglementation mais pas assez les touristes et gens de passage. Obliger usager des ports à avoir un document sur le sujet et plus de contrôle sur l'eau.	Oui sinon trop de monde...	Plus de contrôle sur l'eau et limiter les bateau moteur bruyant type semi rigide venant à la journée sans contrôle à la mise à l'eau par exemple. Ils font trop ce qu'ils veulent...	Définir des zones de protections par un balisage spécifiques.	La diffusion ne suffit pas car si on ne le demande pas on n'a pas l'information. Il faut rendre obligatoire un document officielle pour chaque bateau à l'eau dans le périmètre du parc, et contrôler sur l'eau les connaissances.	Non, pas entendu parlé ! Il faut tout simplement contrôler sur l'eau les pratiques.	HO NON ! Il y a encore des bateau à passer qui déverse leur toilettes directement. Il y a tout à faire sur ce sujet. Installer ses équipements dans tous les ports.	Contrôle sur l'eau (brigade nautiques) + définir plus de zones de protections + rejet eau noir dans tous les ports du golfe.	Non.	Difficile : mais il faudrait sensibiliser dès à l'école les jeunes et incorporer dans le permis mer un module environnement. Et créer un permis voile aussi pour eux.	Oui très vulnérable. Il faut limiter la vitesse des bateau moteur et plus les contrôler sur l'eau. (éviter vagues)	Tous	Application telephone	Oui et même y participer. Sur tout	

Horodatage	Nom - Prénom (réponse non obligatoire)	Quelle place pour la conchyliculture et pour la pêche imaginez-vous dans le Golfe à un horizon de 20, 30 ans ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la plaisance dans le Golfe à un horizon de 20, 30ans ? Comment favoriser la pratique de la voile, de l'aviron... ? Comment intégrer les nouvelles pratiques (paddle, activités à foils...) ?	Comment imaginez-vous les règles de navigation dans le Golfe ? Savez-vous qu'il existe des zones sensibles dans le Golfe ? Répondent-elles aux enjeux que vous identifiez et sinon quelles mesures d'amélioration proposeriez-vous ?	Les plages et les « coins de sable » du Golfe vous semblent-ils suffisamment accessibles ?	Autres observations sur l'enjeu 1 " Conciliation des usages"	Comment mieux préserver les habitats marins patrimoniaux selon vous ? Quelles mesures vous sembleraient prioritaires ?	Quelles sont les pratiques et usages qui vous sembleraient devoir être améliorés ? La diffusion de l'information sur les bonnes pratiques vous semble-t-elle suffisante ?	A votre avis, comment la pêche de loisir peut-elle préserver les équilibres biologiques ? et la pêche professionnelle ? Avez-vous entendu parler des mouillages écologiques ?	Pensez-vous que les équipements existants de pompage des eaux noires et grises soient suffisants ? Et les aires de carénage ? Quels équipements complémentaires et où les placer ?	Autres observations sur l'enjeu 2 "Protection de l'environnement et activités durables"	Connaissez-vous les actions de l'État en mer (sécurité, contrôle, gestion du trait de côte, changement climatique...)? Quelles des communes, du département, de la région, des communautés de communes et d'agglomération, du Parc Naturel Régional ?	Comment améliorer la prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels ?	Pensez-vous que le golfe du Morbihan est vulnérable aux risques littoraux (houle, érosion...) ? Quel impact pensez-vous que la montée des océans aura d'ici 20, 50, 100 ans sur le littoral du Golfe ? Quelle adaptation des usages imagineriez-vous face à ces impacts ? Comment recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique ?	Comment favoriser les déplacements doux pour accéder au littoral ? Quelles énergies renouvelables vous sembleraient pertinentes à l'avenir sur le territoire du Golfe ? (hydroliennes, panneaux photovoltaïques...)	Quel usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication imaginez-vous dans l'évolution des usages maritimes et littoraux ?	Seriez-vous intéressés pour avoir de l'information sur la mise en œuvre des actions du SMVM ? Sous quelle forme ? Sur quels sujets plus précisément ?	Autres observations sur l'enjeu 3 "Prospective et connaissance"
05/avr.	BOUTTEAUD DOMINIQUE	Des pêches raisonnées et respectueuses pour les générations futures.	Les îles sont surpeuplées en juin juillet, accessibles en arrière saison et mortes ou végétatives 6 mois de l'année.	ENCORE TROP de fous de volant surtout l'été ou tout est bondé. Les sanctuaires à long terme, eux deviennent des mouirois, il faut un juste équilibre homme/faune/végétal et mer. l'homme a de tous temps cultivé le golfe et ses perles. Il n'y avait pas de dégâts massifs car pas de pression immobilière, pas de rendement économique et beaucoup moins d'attrait touristique, etc...	Bien assez pour qu'il n'y ai pas de surexploitation. "Pour vivre heureux vivons caché" et tant pis pour ceux qui ne lisent que leur smartphone et leur GPS. Le golfe doit se découvrir de bouche à oreille, par hasard et surtout sans motorisation (ou le moins possible), mais les sentiers douaniers comme sur la petite mer !	Que chacun et chaque filière regardent la réalité en face pour conserver un minimum de vivre ensemble avec une réglementation ferme mais proportionnée. Que notre joyau reste dans un écrin préservé mais entretenu, comme dans un jardin de la mer dont les fruits des efforts de chacun n'en seront que plus BEAUX (%-)	- Plus de poubelles sélectives à chaque bout de route donnant sur le golfe. - Toutes les classes de primaire et secondaires devraient passer une journée sur l'estran (comme vu hier à la passe de Berder, et toujours avec des animateurs-trices compétents et passionnés). NON.	peuquet moyen c'est de remettre les roches en places et ne prélever que sa consommation personnelle. Verbalisation pour tout ceux qui rentrent avec des grands seaux remplis, des gros chariots d'huitres ou des montagnes d'algues prélevées sur les rochers... du grand n'importe quoi à chaque grande marée et une fois de plus pendant les équinoxes et d'avril à octobre, les services d'état et de contrôle devraient être en première ligne. Que dire des vols de coquillages dans les parcs, des ramassages dans les zones insalubres, des déversements sauvages ou des stations/ assainissements individuels vétustes, polluants et mal contrôlés.	Plus il y aura d'équipements gratuits et faciles d'utiliser, plus les vacanciers du dimanche (un bateau de plaisance ne sort en moyenne que 15 jours dans l'année) et les autres ne seront pas tenter de polluer sinon PV dissuasif et tenue d'un carnet d'entretien. Les lieux, à part les ports déjà bien encombrés ?	Effectuer régulièrement et recenser les différents comptages d'oiseaux, de baguages, d'identification de la raréfaction des espèces les plus sensibles mais aussi les moins protégées. Conserver les zoostères, surveiller la qualité des eaux en différents points (pourquoi la raréfaction inexplicables des morgates, anguilles ou d'autres espèces migratrices??). Nettoyer les îles envahies de fougères, de genêts et autres espèces invasives, empêchant les nidifications. Toutes ces préventions en place sont à gérer communément dans les 19 communes pour quoi pas les suivantes (celles du parc du golfe en général, même AMBON).	Les publications du parc sont assez bien faites, après il faut aller à la pêche à l'info. Un site centralisateur renvoyant aux divers acteurs serait judicieux ?	SURVEILLANCE & COMMUNICATION	On est là dans la prospective. Pas besoin d'être Nostradamus pour prévoir le pire et les zones sinistrées dans les décennies à venir. Il ne faut pas attendre une catastrophe (pollution, érosion, vague submersive), pour se dire : qu'est ce qu'on fait ?????????? Il y a suffisamment de scientifiques pour se renvoyer la balle, le GIEC montant souvent au filet. Faisons déjà notre part tel le colibri qui éteint l'incendie, le bateau brûle et nous... on regarde Gavrinis s'enfoncer \$\$\$ - peut-être dans 50 ans 7 mois on va pas laisser régler ça par nos générations futures : notre terre appartient à nos petits...petits...enfants (^^^)	Panneaux solaires sur chaque maison des îles, utilisés massivement l'été, avec aides régionales à la clé. Rationnement de l'eau potable par toute les mesures possibles. Une hydrolienne à la rigueur dans le courant de la jument, on a pas le 2eme courant (alternatif) d'Europe pour rien, ça ferait une bonne pub !	La communication par internet et les nouvelles technologies fascinent nos ados et sûrement les générations futures. ça doit être eux le cœur de cible. Un déchet non produit et encore moins jeté et peut-être un avenir moins pollué.	Mais bien sûr, sur tous les sujets abordés, et par voie informatique : dominique.boutteaud@morbihan.gouv.fr Les journaux régionaux et les radios locales peuvent être aussi des bons vecteurs pour les plus anciens. L'effet "Parade du golfe" montre que le sujet est sensible et seule des explications claires et à la portée de tous doivent être données.	Je crois qu'on a fait le tour? merci d'être arrivé jusqu'ici et bon vent\$\$ KENAVO	
05/avr.	Vidor Rémi					Il est urgent que les professionnels aux commandes des vedettes à passagers respectent à minima les règles de navigation, et montrent l'exemple. Leur business modèle qui consiste à multiplier les rotations de passagers, à remonter la jument à contre courant des dizaines de fois par jour n'est pas supportable à terme. L'état doit IMPOSER à minima le STRICT respect des règles. Un moyen simple est de contrôler la vitesse des navires à passagers grâce à leurs transporteurs AIS qui sont systématiquement éteints pour ces navires. Pour quelle raison ???						Oui. Les informations, et les contrôles de vitesse sont visiblement TRÈS insuffisants.		Non aux hydroliennes: La passe d'entrée du golfe est un sanctuaire de vie marine, les fonds qui bordent ce goulet sont d'une extraordinaire richesse biologique, et la passe assure le passage des poissons. Superposer des pollutions sonores nouvelles dans le fond à la pollution des vedettes en surface serait une abération.		Oui, sur tous les sujets, par tout moyen, dont groupes de suivi des actions à venir.	Même si la lutte contre le réchauffement climatique est très importante, il ne me semble pas opportun d'utiliser le smvm à cette fin, il y a beaucoup plus important et urgent à faire en local !	
08/avr.		La même place qu'aujourd'hui, importante car constitutrice du territoire.	Oui, de plus en plus de plaisanciers et de moins en moins de connaissance et de respect de l'environnement.	Malheureusement en augmentation. Il serait bon de réguler l'accès du plan d'eau.	Oui je connais les zones protégées. Un permis d'accès dans le Golfe permettrait de donner à tous les informations.		La connaissance précise de tous les usages.	Non insuffisante. Les usagers plaisanciers du Golfe doivent être plus touchés. Il faudrait un permis.	La pêche de loisir doit être moins nombreuse et surtout doit être connue précisément (qui, quand et combien).	Non il faudrait à minima des équipements dans tous les ports du golfe y compris des sanitaires à terre.		Non		Oui, malheureusement	Hydroliennes à la jument et panneaux solaires sur toutes les maisons			
09/avr.	LE MOAL Yveline	la réponse doit être apportée par les connaissances des capacités des écosystèmes marins, en production, en services rendus, et par le maintien de ces écosystèmes, notamment l'importance des plus remarquables.	Je me rends uniquement sur les îles abordables à pied. Toutes les périodes de vacances scolaires sont sujettes à une augmentation de fréquentation humaine.	7000 mouillages c'est certainement déjà trop, par rapport aux capacités naturelles du milieu. ports à secs? est ce que les gens vont continuer à acheter des navires, avec tous leurs frais d'usage, pour quels jours de navigation? locations ? ...	je ne navigue pas dans le golfe, trop agée. question à poser aux usagers des centres nautiques, aux plaisanciers, aux vedettes de transport...		cela il faut se doter d'un organisme local capable de ces études. Ne comptez pas sur IFREMER, qui utilisent ces navires, en pleine mer, ni sur les Universités ou les modes biologiques actuelles sont la génétique, la biochimie, la modélisation, les SIG, la biologie de Populations; Nous manquons à présent d'écologistes marins, de terrains, tant dans le domaine pélagique, que benthique. Alors jouez localement? il faut ensuite communiquer, informer, éduquer. Et toujours sur le terrain. Pour information, j'ai rédigé un petit programme d'étude d'observations citoyennes de biocénoses marines, très simple, que j'ai remis au PNR, section littorale et Natura 2000.	Celles de tous les usagers. trop peu de monde, jeunes ou vieux méconnaissent leurs environnements naturels et les règles d'usage. herbiers à Zostère inconnu, de certains conchyliculteurs, usagers nautiques... Pêches à pied, réglementation inconnue. Il faut que l'information soit sur place. je pense qu'il est possible de former des habitants à l'éducation, l'information sur les écosystèmes naturels remarquables, les règles de pêche. Dans ce cas, il faut qu'ils soient reconnus dans leurs tâches	Des règles de pêche sont déjà établies. Il faudrait les faire respecter. Voir ci dessus: information sur place, rôle possible d'habitants accompagnateurs. Pour les mouillages, il me semble que les ports à secs ont moins d'impact que les mouillages dit écologique ?	j'ai déjà précisé que la 1° des priorités devrait être d'étudier les capacités de fonctionnement des écosystèmes marins pélagiques et benthiques, leur capacité de charge, les impacts anthropiques des usages humains, par rapport aux services rendus par ces écosystèmes, leurs qualités. Il est aussi impérativement nécessaire de les suivre, tous, par rapports aux changements rapides induits par la multiplicité et les poids des activités humaines. Pour cela, il faut des moyens professionnels, locaux, à créer. Pour prendre les décisions de gestion. Et informer les usagers sur les règles de fonctionnement.	en partie, puisque j'étais scientifique, écologiste en milieu marin côtier. J'ai moi-même participé à plusieurs SMVM, sud Finistère, côtes d'Armor. Les prises en compte environnementales y étaient plus importantes. PNR, Natura 2000. La sauvegarde des écosystèmes marins doit être abordée au niveau de plusieurs composantes biologiques, idem en physiques et en chimie.	Par la connaissance, complexe. Les suivis sont nécessaires, puisque cette interface terre/mer est mobile et que les pressions humaines s'accroissent. Par la diffusion des connaissances, selon des moyens pratiques, pour que les acteurs, les usagers, les habitants se les approprient vraiment. Par l'éducation de tous et toutes. Par un choix de réglementations judicieuses, avec des moyens d'applications adaptés.	par les tempêtes et par les navires sont présents, ainsi que la turbidité des eaux quasi permanente. Des rivages sont déjà très impactés par l'érosion, ex: baie de Moustoir, de St Colombier, plages de Moustierian, Cadouarn, Mansel. pointe des émigrants, Rosvellec... les racines arborescentes, à nu, en témoignent.	la réponse apportée par des autorités compétentes, exemple le Conservatoire du Littoral est celle de la nécessité de retravailler. Concrètement quelles conséquences pour ce golfe si urbanisé, et ce depuis longtemps? Pour partager les savoirs, j'ai commencé à élaborer en janvier 19, un document d'observation de suivi écologique des biocénoses marines, par les habitants, de sorte qu'ils soient acteurs de leurs connaissances et de leurs observations. Méthodologie tres simple, travail à l'échelle de la commune, partageable ensuite ce projet est déposé au PNR. voir ci-dessus, contact possible mm le moal yveline yve@gmail.com. Tel 06 15 51 08 61	L'hydrolien ne peut y être développé à grande échelle, car il y a alors des risques d'impact sur les écosystèmes en amont (eutrophisation). Par contre soutenir les projets novateurs des éoliennes marines, comme le parc Groix Belle Ile, est une nécessité majeure, avec le soutien consensuel des responsables politiques et des habitants. En effet les capacités de productions sont énormes, dans ces conditions, équivalentes à plusieurs centrales nucléaires, avec peu d'impact écologique sur place et une protection de la ressource halieutique. Les pêcheurs peuvent y trouver facilement une reconversion professionnelle. Les panneaux photovoltaïques, oui, cela commence, il faut accélérer, sur tout type d'habitat. Economies d'énergie dans les logements, projets toujours en panne. Transports propres et silencieux, pour quand? à quel prix?	Rien, je constate que ces nouvelles technologies isolent de l'information un grand nombre d'usagers qui ne transportent pas leur PC ou leur Iphone en se déplaçant. Il faut revenir à des modes de communication plus simple. Voir commune de Damgan, ou pointe de Bill.	sur l'écologie marine, trop sous-estimée. par mail, ou en présentiel, réunion de travail, mise en place concrète de projets, actions	

Horodatage	Nom - Prénom (réponse non obligatoire)	Quelle place pour la conchyliculture et pour la pêche imaginez-vous dans le Golfe à un horizon de 20, 30 ans ?	Constatez-vous une évolution de la fréquentation des îles l'été ? Comment la caractériseriez-vous ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la plaisance dans le Golfe à un horizon de 20, 30ans ? Comment favoriser la pratique de la voile, de l'aviron... ? Comment intégrer les nouvelles pratiques (paddle, activités à foils...)?	Comment imaginez-vous les règles de navigation dans le Golfe ? Savez-vous qu'il existe des zones sensibles dans le Golfe ? Répondent-elles aux enjeux que vous identifiez et sinon quelles mesures d'amélioration proposeriez-vous ?	Les plages et les « coins de sable » du Golfe vous semblent-ils suffisamment accessibles ?	Autres observations sur l'enjeu 1 "Conciliation des usages"	Comment mieux préserver les habitats marins patrimoniaux selon vous ? Quelles mesures vous sembleraient prioritaires ?	Quelles sont les pratiques et usages qui vous sembleraient devoir être améliorés ? La diffusion de l'information sur les bonnes pratiques vous semble-t-elle suffisante ?	A votre avis, comment la pêche de loisir peut-elle préserver les équilibres biologiques ? et la pêche professionnelle ? Avez-vous entendu parler des mouillages écologiques ?	Pensez-vous que les équipements existants de pompage des eaux noires et grises soient suffisants ? Et les aires de carénage ? Quels équipements complémentaires et où les placer ?	Autres observations sur l'enjeu 2 "Protection de l'environnement et activités durables"	Connaissez-vous les actions de l'État en mer (sécurité, contrôle, gestion du trait de côte, changement climatique...)? Quelles des communes, du département, de la région, des communautés de communes et d'agglomération, du Parc Naturel Régional ?	Comment améliorer la prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels ?	Pensez-vous que le golfe du Morbihan est vulnérable aux risques littoraux (houles, érosion...)? Quel impact pensez-vous que la montée des océans aura d'ici 20, 50, 100 ans sur le littoral du Golfe ? Quelle adaptation des usages imagineriez-vous face à ces impacts ? Comment recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique ?	Comment favoriser les déplacements doux pour accéder au littoral ? Quelles énergies renouvelables vous sembleraient pertinentes à l'avenir sur le territoire du Golfe ? (hydroliennes, panneaux photovoltaïques...)	Quel usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication imaginez-vous dans l'évolution des usages maritimes et littoraux ?	Seriez-vous intéressés pour avoir de l'information sur la mise en œuvre des actions du SMVM ? Sous quelle forme ? Sur quels sujets plus précisément ?	Autres observations sur l'enjeu 3 "Prospective et connaissance"
13/avr.	BOUR Nicolas	A préserver dans l'état actuel et l'équilibre des autres usages	nc	Meilleure organisation, structuration, information des sites du Golfe et de la Baie de Quiberon sur les différents usages, les possibilités de se déplacer d'île en île en laissant le matériel sous surveillance (randonnée à pied, vélo et moyen nautique-voile). Développer des possibilités d'animation d'évènement et de déplacement utilisant et combinant ces 3 moyens de mobilité durable	oui	Relancer une information publique et une gestion physique des espaces à partir du travail très important fait par l'Association des Amis du Golfe du Morbihan	Très peu de mention sur les enjeux et l'évaluation du potentiel de production des énergies renouvelables (démarrer les critiques sur les hydroliennes)	Gestion des exutoires dans le golfe et des dragages dans la Baie de Quiberon à structurer et réglementer notamment après le scandale des dépôts de dragage entre le Grand Mont et Houat qui a eu des conséquences dramatiques sur la faune sous-marine. La question n'est pas celle des habitats patrimoniaux, mais celle des habitats tout court. Ce doit être systématique. A gérer avec la Baie de Quiberon et pas de façon indépendante (couverture artificielle du point de vue des habitats et des échanges). La carte doit être globale sur la presque île de Rhuy et celle de Quiberon	Voir réponses précédentes et guide à destination des jeunes en plus à ces sujets des leur plus jeune âge	nc	non	Oui	Cette question est très réductrice car elle ne mets pas en perspective, les usages, la valorisation et le développement des espaces naturels. Il faut dans le même esprit installer une démarche plus dynamique que "préservation" avec effectivement des règles d'urbanisme précises, mais aussi une vision plus positive et plus confiante du lien entre l'homme et la nature et donc développer une culture de cette relation qui passe nécessairement par les usages...et pas uniquement par les règles administratives	Définitivement oui, et attendons le futur rapport du GIEC pour répondre à cette question et prendre les mesures nécessaires et effectivement évaluer les évolutions certaines sur l'espace terrestre et maritime et les usages	Voir questions précédentes sur les circulations douces. Il faut étudier de façon beaucoup plus volontariste et prospective la question de production d'énergie renouvelable. On doit viser à 20 ou 30 ans au moins 50% de production d'énergie renouvelable en Bretagne (et même plutôt avec la PPE et le mix de 50% d'énergie nucléaire en 2035...). Il faut travailler des boucles locales, regarder l'énergie thermique des masses d'eau, les courants, le soleil...	Surement sur les volets circulations douces, effet du climat et énergies renouvelables	Une communication plus "durable" sur l'ensemble des 3 enjeux est nécessaire et pas uniquement lors de la révision d'un schéma directeur ou d'un document d'urbanisme. Cela semble un thème important à mettre en œuvre aussi lors des consultations électorales (pour une double sensibilisation Elus-électeurs) et notamment les prochaines...Qu'apporte l'Europe en connaissance et expertise sur ces sujets. Quel est le rôle d'une équipe municipale sur l'ensemble de ces enjeux et comment ont-ils accès à l'information et plans d'action?		
14/avr.	verme Jean-marc	J'ai peur que l'impact immobilier vienne nuire à la conchyliculture et peut que le plastique nuise davantage à la pêche.	J'ai l'impression qu'effectivement cette fréquentation augmente? Elle est conséquente; les aménagements connexes doivent suivre son évolution.	Je ne sais pas vraiment répondre	Je les ai "vaguement" enregistrées lors de tours du golfe par les compagnies touristiques	Les plages sont bien accessibles tout au long de l'année: plus compliqué en été mais acceptable: ce qui l'est moins ce sont les déjections canines et la baignade des chiens en automne et printemps	Cette réponse précédente, vaut également pour le sentier des douaniers!	Un droit de préemption au profit de l'état (compagnies maritimes?) serait souhaitable afin de conserver la destination initiale de ces habitats et limiter leur "transformation"	Il me semble que l'information circule assez bien...	Oui, j'ai entendu parler du mouillage écologique de Larmor-baden...	je ne sais pas	Sur les plages, il nous arrive de voir des braves et des canettes et cela est détestable!	très mal!	Informé davantage sur le net, la télévision et certains articles des journaux	J'ai lu récemment que dans 50 ans certaines villes seraient inondées? Je pense que le Golfe ressentira ces effets de la même façon! La meilleure façon de recueillir les savoirs sur les effets du changement climatique sont à mon avis par les médias: émissions télévisées, le net, articles sur les journaux...	Les hydroliennes et le voltaïque sont à multiplier à mon humble avis mais on entend tout et son contraire sur ces énergies.	La connaissance de ces infos pourraient être recueillies à l'école.	Oui - je pense que les émissions télévisées sont un bon moyen de communication. Un périodique papier ou net. Sur les nouvelles technologies, sur la montée des eaux, sur les actions entreprises pour pallier ce "fléau"...	
15/avr.	Dissescou Valentin	Développer la dégustation des huîtres et coquillages sur les lieux de production avec la possibilité des accompagnements d'un muscadet sur lie comme ils ont si bien su faire sur l'étang de Leucate.	Non. A part l'île aux Moines qui est attirante par ses restaurants, ses vélos de location et ses sentiers. Pour les autres îles accès pas commode et pas une communication de mise en valeur.	La navigation dans le golfe est difficile à cause des courants, haut fond et l'ostréiculture. Encourager la pratique de la voile sur la côte atlantique.	les oiseaux sont la richesse du golfe, élargir et protéger mieux les espaces préservés de Séné et St Armel	Oui.	Avoir des pistes cyclables sans interruption, sans croiser des voitures entre toutes les villes.						Délimiter clairement et empêcher l'accès à ces zones. Prévoir la possibilité de l'observation humaine sur des poste d'observation ou sur des passages bien identifiés, accompagnés des informations sur la vie dans ces espaces.	Oui, comme partout dans le monde! Prévoir l'évolution de la nature et en tirer les mesures préventives de protection, à appliquer par des lois qui puissent s'opposer à la vénalité courante.	Limiter de l'accès des voitures garées l'été sur les plage, l'herbe ou les talus. Construire des parkings qui seront payants les périodes d'affluence pour amortir le coût des parkings.	Faire connaître par la documentation touristique les actions du SMVM en performance, quantité, coût, implication.			
15/avr.	Guyot-Sionnest Laurent	inchangé	oui, mais douce	Canots voile aviron échouables pour les jeunes à réimplanter	pas assez au courant	confidentiels mais c'est agréable	zones interdites aux humains	non, panneaux informatifs plus nombreux	pas d'avis	pas d'avis	non pas vraiment	zones interdites aux humains bien marquées sur les cartes y compris grand public et panneaux significatifs à terre et en mer	l'affaissement de la bretagne du fait de la remontée de la scandinavie va continuer et s'ajouter à la hausse régulière des niveaux d'eau (tant que le réchauffement de 200 ans continuera). Pas grave ni dangereux.	tant qu'il n'y a pas de stockage de l'électricité les énergies intermittentes sont du gaspillage de capital. Hydroliennes? quand seront elles fiables et réversibles selon marées?	Les panneaux d'information pourraient avoir des versions numériques sans fil	adresse mail pour une info par mois ou trimestre : tikilgs@gmail.com	Faut un site et une newsletter :-)		
17/avr.	FRARD VERONIQUE	Inchangée	Oui une évolution massive, due à l'augmentation des vedettes de tourisme, qui donnent lieu à des débarquements qui engorgent les routes et saturent les plages, sans respect de l'environnement.	Créer des journées sans moteur pour les plaisanciers	Je connais les règles, et une plus grande surveillance de la navigation serait bénéfique, ainsi que la présence obligatoire de vigiles sur certaines plages très fréquentées pendant l'été	Parfois trop accessibles au vu des déchets retrouvés à chaque fin de saison.			Avec plus de contrôle sur les côtes pendant les grandes marées et surveillance du respect des périodes de pêche autorisées			OUI	Avant tout par une sensibilisation des plaisanciers, depuis l'enfance, avec des séances d'enseignement du respect de la nature et des conséquences néfastes de certains comportements	Hydroliennes sans hésiter, avec les courants du Golfe, dommage que le projet tarde à mûrir! Nous ferions tant d'économie d'énergie. Photovoltaïque, oui mais maîtrisé pour ne pas nuire au paysage					
19/avr.	Bézille Guy	100% huîtres naturelles, sinon ce sera 0	Réponse. évidente. C'est un envahissement destructeur de biodiversité et du trait de côte	La renaissance de la voile sera un phénomène naturel, mais à consolider par la propulsion électrique, un seul canot à moteur sur chaque corps mort, y compris dans les ports "ouverts" comme Pen Lannic ou Port Blanc	Oui, et il suffirait d'une surveillance et enregistrements de données formels et analysés	Non. Accès littoral morcelé, et interdit de fait de nombreux coins de sable	Les activités "offertes" au tourisme, doivent prendre en compte la conciliation des usages et très en amont. CE doit être un rôle prioritaire des Offices de Tourisme	La qualité de l'eau est la priorité fondamentale	La diffusion de l'information est insuffisante, et doit être une responsabilité première de tout élu de chaque commune, l'EPIC, le PNR et la DDTM devant fournir les supports et faire des retours périodiques avec chaque commune	Qui sait ce qu'est un mouillage écologique? aucun citoyen de base	Pas d'opinion (non pratiquant)	Le projet indique une gouvernance DDTM-PNR-EPIC. Deux joyaux du golfe (Larmor-Baden et l'île-aux-Moines) s'obstinent à refuser d'adhérer au PNR. comment vont-ils s'insérer dans cette gouvernance ?	Par un engagement de l'Etat au niveau national, qui soit vraiment prescriptif et pas simplement souhaitable. Le projet SMVM utilise trop le conditionnel et le verbe pouvoir au lieu de devoir.	La collaboration universitaire, avec les moyens financiers adhoc, me semble indispensable. Les cartes actuelles de submersion sont certainement optimistes. Et tant que l'Etat n'aura pas pris en compte l'impact financier (et sa compensation) des reculs immobiliers inévitables, on ne peut rien dire sinon que le Golfe du Morbihan sera délaissé et le mouvement vers les grands centres urbains, sans résidences secondaires, est inévitable, probablement dès l'horizon 30 ans.	Etant en phase consultation puis enquête publique (timing très serré), espérons que l'Etat prenne encore compte les résultats de la phase actuelle, qui se termine le 25 avril				

Horodateur	Nom - Prénom (réponse non obligatoire)	Quelle place pour la conchyliculture et pour la pêche imaginez-vous dans le Golfe à un horizon de 20, 30 ans ?	Constatez-vous une évolution de la fréquentation des îles l'été ? Comment la caractériseriez-vous ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la plaisance dans le Golfe à un horizon de 20, 30ans ? Comment favoriser la pratique de la voile, de l'aviation... ? Comment intégrer les nouvelles pratiques (paddle, activités à foils...) ?	Connaissez-vous les règles de navigation dans le Golfe ? Savez-vous qu'il existe des zones sensibles dans le Golfe ? Répondent-elles aux enjeux que vous identifiez et sinon quelles mesures d'amélioration proposeriez-vous ?	Les plages et les « coins de sable » du Golfe vous semblent-ils suffisamment accessibles ?	Autres observations sur l'enjeu 1 "Conciliation des usages"	Comment mieux préserver les habitats marins patrimoniaux selon vous ? Quelles mesures vous sembleraient prioritaires ?	Quelles sont les pratiques et usages qui vous sembleraient devoir être améliorés ? La diffusion de l'information sur les bonnes pratiques vous semble-t-elle suffisante ?	A votre avis, comment la pêche de loisir peut-elle préserver les équilibres biologiques ? et la pêche professionnelle ? Avez-vous entendu parler des mouillages écologiques ?	Pensez-vous que les équipements existants de pompage des eaux noires et grises soient suffisants ? Et les aires de carénage ? Quels équipements complémentaires et où les placer ?	Autres observations sur l'enjeu 2 "Protection de l'environnement et activités durables"	Connaissez-vous les actions de l'État en mer (sécurité, contrôle, gestion du trait de côte, changement climatique...)? Quelles des communes, du département, de la région, des communautés de communes et d'agglomération, du Parc Naturel Régional ?	Comment améliorer la prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels ?	Pensez-vous que le golfe du Morbihan est vulnérable aux risques littoraux (houle, érosion...) ? Quel impact pensez-vous que la montée des océans aura d'ici 20, 50, 100 ans sur le littoral du Golfe ? Quelle adaptation des usages imagineriez-vous face à ces impacts ? Comment recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique ?	Comment favoriser les déplacements doux pour accéder au littoral ? Quelles énergies renouvelables vous sembleraient pertinentes à l'avenir sur le territoire du Golfe ? (hydroliennes, panneaux photovoltaïques ...)	Quel usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication imaginez-vous dans l'évolution des usages maritimes et littoraux ?	Seriez-vous intéressés pour avoir de l'information sur la mise en œuvre des actions du SMVM ? Sous quelle forme ? Sur quels sujets plus précisément ?	Autres observations sur l'enjeu 3 "Prospective et connaissance"
19/avr.	Bézille Catherine	Une bonne place si la mer n'est pas plus polluée	proche du tourisme de masse, hélas	On arrive à un point de non retour: plus de places de corps-morts, trop de moteurs à essence, moins de voiliers. Difficile de lutter contre ce "progress"	Faire bien connaître et respecter les zones à petites zostères. La qualité des eaux ne doit pas se dégrader encore.Des moteurs électriques pour diminuer le bruit permanent en saison.	Suffisamment pour cause d'accès par des sentiers très fragiles, et incompatibles avec une fréquentation massive sur des plages de toute façon modestes.	Une "semaine du golfe" tous les quatre ans serait une saine modération	une meilleure qualité des eaux douces déversées dans le golfe	favoriser le choix de moteurs électriques, puisque l'aviation ne plait plus à une civilisation de la vitesse.	Une autorisation ou interdiction en fonction des périodes de frai , diffuser (encore plus) la règle graduée des tailles minimum de prises de coquillages. Je ne connais pas les mouillages écologiques , mais regrette les "va et vient" sur l'estran qui agglomèrent les algues pour une utilisation parfois très minime.	si les anti-fouling sont devenus écologiques (ou presque) on devrait pouvoir caréner en forain...		Par les journaux et le travail des associations d'environnement, on apprend que la nécessité de protection commence à être au moins débattue dans les administrations	En éduquant dès l'enfance : les classes de mer sont très utiles et nécessaires pour tous.	Hélas je pense que le désastre annoncé sera bien difficile à endiguer. Trop de pression mercantile à tous les étages.	Le golfe du Morbihan n'est pas adapté à un tourisme massif . La pression immobilière est déjà si forte , la circulation automobile en constante augmentation. La publicité venant le golfe du Morbihan dans le métro parisien est un non-sens, une folie.Pour l'électricité , la forêt des poteaux et fils dans nos villages, toujours en augmentation aura bien du mal à diminuer avec quelques hydroliennes. On attend quand même une expérimentation de celles-ci à Berder si...	Un fort brouillard ces derniers temps, nous a fait penser à celui de nos anciens bien désemparés parfois Les grandes embarcations ont tout ce qu'il faut à bord, quant aux petites: mouiller et attendre permettra un peu de réflexion.	une diffusion régulière (mensuelle?)de l'état des eaux, dans les journaux locaux encore très lus .	
20/avr.	SALAÜN Eric	Idem	Oui	limiter la puissance des semi-rigides et les vitesses autorisées	Meilleures signalétiques des zones sensibles	OUI	limiter l'usage des embarcations à moteur aux professionnels	limiter l'usage des embarcations à moteur aux professionnels	Il devrait avoir un rappel aux règles à chaque points de mise à l'eau	Diminuer les quotas pour le loisir	C'est suffisant puisqu'il faut limiter l'usage du moteur	Beaucoup trop de fréquentation agressive dès le printemps pour assurer la tranquillité de la biodiversité	Pas suffisamment	Il devrait avoir un rappel aux règles à chaque points de mise à l'eau	Laissons faire la nature	panneaux photovoltaïques et suppression des moteurs à terme	Application mobile à l'instar de YUGE développé aux Arcs Bourg st Maurice et obligation de la posséder pour pouvoir naviguer. La géolocalisation permet de tout matérialiser, zone sensible, mouillage écologique, parc à huître, noms des îles ect.....Permet également de donner des informations sur la marée, le courant , les dangers du golf en temps réel et des informations sur la faune, la flore ect....	Oui	
25/avr.	HUGUEL	maintien de l'activité dans le respect de la ressource et labellisation des produits	fréquentation en nette hausse pendant les 2 mois d'été pouvant être nuisible à l'environnement	RAS en accord avec les orientations proposées	Oui , je connais ces dispositifs	Oui pour les plages mais le chemin côtier n'est pas accessible partout , c'est pourtant un droit de chaque citoyen	le chemin côtier n'est pas accessible partout , c'est pourtant un droit de chaque citoyen et certains propriétaires font en sorte de le fermer par endroit : appliquer le texte de loi me paraît être un axe du SMVM	la densification de l'urbanisation avec l'artificialisation des sols est nuisible à la faune marine et la biodiversité du littoral . Dans ce cadre , il conviendrait de protéger REELLEMENT les espaces proches du rivage : pas d'artificialisation supplémentaire est une urgence et à reprendre dans les axes du SMVM.	un affichage d'un code de conduite pour les plaisanciers pourrait être utile sur les cales .La pédagogie est dire et redire ...	Des contrôles concernant la pêche (loisir et professionnelle) seraient nécessaires , les mouillages écologiques sont une bonne chose.	Oui mais la discipline des plaisanciers est à améliorer !	le nouveau SMVM n'a plus de volet concernant l'urbanisme , c'est assez incompréhensible au regard des directives européennes liées à l'environnement et la biodiversité: la maîtrise de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage est une nécessité ABSOLUE que les SCOT ne prennent pas en compte	oui je connais MAIS les collectivités dans le cadre du PNR ne sont pas toutes respectées ...loin de là! Les ambitions doivent être chiffrées et pilotées : le SMVM devrait être exemplaire et mérite d'être complété	il appartient donc au SMVM de prendre en compte ces constats et d'interdire un accroissement d'artificialisation supplémentaire en espace proche du rivage : ce sujet n'est pas abordé dans le projet => à ajouter impérativement .	Oui , compte tenu des études réalisées et publiées. Il serait pertinent d'intégrer le recul du trait de côte en établissant des règles de non constructibilité dans les 300 m au lieu des 100 actuels non adaptés à cette évolution (possibilité dévolue au SMVM comme aux SCOT). Une communication pour le grand public devrait être réalisée via internet et réseaux sociaux.	Oui , je partage les propositions du projet SMVM	Avoir une synthèse des actions réalisées et l'avancement du plan d'actions me paraît judicieux.	RAS	
25/avr.	mario-armelle lechard	une belle place à condition que la qualité de la mer soit bonne. La mer doit être d'abord la mer nourricière.	Sur l'île aux Moines, la situation sera bientôt comparable à celle de Venise !	En privilégiant la location des bateaux et des planches afin de désencombrer le plan d'eau. En encourageant la création d'une compagnie de transport à voiles ! Mais pour l'instant, ce sont les bateaux à moteur qui sont les plus nombreux. Où en est la question des eaux noires et grises ? Les bateaux à moteur devraient être taxés à hauteur de leur pollution (de l'eau et de l'air, sans parler du bruit)	Oui, à condition que les bateaux restent dans les zones de mouillage. Et à condition de l'existence du sentier côtier qui permet d'accéder à tous les coins de plage. Contre-exemples : la petite plage de Mériadec en amont du moulin, à Baden ; les rives du Vincin où le dernier accès au rivage a été verrouillé récemment.	Certains usages disparaîtront si l'espace terrestre : l'agriculture à terre ; la conchyliculture en mer. L'espace est un bien essentiel.	Education et sensibilisation, en commençant par les personnels communaux, offices de tourisme et tous gestionnaires de campsings ou autres. Multiplier les sources d'explications et de transmission des bonnes pratiques.	Non. Ce qui se dit, il me semble, c'est que le golfe est beau. Mais pas qu'il est riche d'une vie fragile.	On est étonné de voir combien les milieux sont encore riches malgré la pression mais on constate qu'ils sont beaucoup moins riches qu'ils n'étaient. Quelle est la responsabilité du changement climatique dans certaines évolutions ? Les mouillages écologiques : Bien	Non, les équipements ne sont pas suffisants. Il faut les multiplier dans les ports, éventuellement à la place de commerces ou autres mais jamais sur les hauts de plage ou les dunes ou dans les marais littoraux. Une eau propre et une nature préservée, c'est cela qu'il faut "mettre en valeur".	les activités durables, ce sont les activités primaires. les activités touristiques peuvent être durables si elle évitent l'excès, style 75% de résidences secondaires à Arzon	Un de ces acteurs a-t-il fait un bilan global sur l'érosion autour du golfe ? Et sur les conséquences pour les milieux naturels des événements sportifs qui se multiplient ?	En fonction de ce que les communes savent et observent, un recul de la bande inconstructible à plus de 100 mètres serait certainement indispensable dans certains secteurs.En baie de Locmiquel, la commune barre l'accès à la plage par des planches pour empêcher la mer de s'avancer entre les maisons par gros coefficients !	Des voies vertes stabilisées et non bitumées et des zones d'activités aux toits équipés de panneaux solaires. Des navettes vers les plages d'été.	Et si l'Etat communiquait davantage dans la presse locale sur les sujets d'environnement? Les communes du littoral ont maintenant des affichages électroniques où on peut lire quel jour on est et quel temps il fait ! Elles pourraient y faire passer des messages sur le littoral. Les compagnies maritimes qui conduisent vers les îles pourraient faire passer des messages sur les bons usages.	Sous forme informatique	Je ne comprends pas pourquoi l'Etat ne parle pas de la loi littoral et de la loi Elan dans le SMVM. La réglementation de l'urbanisation est au coeur de l'avenir du littoral. Avenir artificialisé ou naturel ? L'avenir est lié pour beaucoup à l'évolution de la démographie en bord de rivages.		

Horodateur	Nom - Prénom (réponse non obligatoire)	Quelle place pour la conchyliculture et pour la pêche imaginez-vous dans le Golfe à un horizon de 20, 30 ans ?	Constatez-vous une évolution de la fréquentation des îles l'été ? Comment la caractériseriez-vous ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la plaisance dans le Golfe à un horizon de 20, 30ans ? Comment favoriser la pratique de la voile, de l'aviron... ? Comment intégrer les nouvelles pratiques (paddle, activités à foils...) ?	Connaissez-vous les règles de navigation dans le Golfe ? Savez-vous qu'il existe des zones sensibles dans le Golfe ? Répondent-elles aux enjeux que vous identifiez et sinon quelles mesures d'amélioration proposeriez-vous ?	Les plages et les « coins de sable » du Golfe vous semblent-ils suffisamment accessibles ?	Autres observations sur l'enjeu 1 "Conciliation des usages"	Comment mieux préserver les habitats marins patrimoniaux selon vous ? Quelles mesures vous sembleraient prioritaires ?	Quelles sont les pratiques et usages qui vous sembleraient devoir être améliorés ? La diffusion de l'information sur les bonnes pratiques vous semble-t-elle suffisante ?	A votre avis, comment la pêche de loisir peut-elle préserver les équilibres biologiques ? et la pêche professionnelle ? Avez-vous entendu parler des mouillages écologiques ?	Pensez-vous que les équipements existants de pompage des eaux noires et grises soient suffisants ? Et les aires de carénage ? Quels équipements complémentaires et où les placer ?	Autres observations sur l'enjeu 2 "Protection de l'environnement et activités durables"	Connaissez-vous les actions de l'État en mer (sécurité, contrôle, gestion du trait de côte, changement climatique...)? Quelles des communes, du département, de la région, des communautés de communes et d'agglomération, du Parc Naturel Régional ?	Comment améliorer la prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels ?	Pensez-vous que le golfe du Morbihan est vulnérable aux risques littoraux (houle, érosion...) ? Quel impact pensez-vous que la montée des océans aura d'ici 20, 50, 100 ans sur le littoral du Golfe ? Quelle adaptation des usages imagineriez-vous face à ces impacts ? Comment recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique ?	Comment favoriser les déplacements doux pour accéder au littoral ? Quelles énergies renouvelables vous sembleraient pertinentes à l'avenir sur le territoire du Golfe ? (hydroliennes, panneaux photovoltaïques ...)	Quel usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication imaginez-vous dans l'évolution des usages maritimes et littoraux ?	Seriez-vous intéressés pour avoir de l'information sur la mise en œuvre des actions du SMVM ? Sous quelle forme ? Sur quels sujets plus précisément ?	Autres observations sur l'enjeu 3 "Prospective et connaissance"
25/avr.		Ces deux activités primaires sont indispensables au territoire aussi bien d'un point de vu du maintien écologique du milieu que de l'économie. Ces activités auront certainement des évolutions nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et sociétale. Il me semble indispensable que ces activités primaires continuent à se développer pour conserver une vie à l'année sur ce beau territoire		Il semble important de maîtriser l'activité nautique motorisée afin d'éviter que certains secteurs deviennent un équivalent du périphérique parisien	oui par contre la communication de ces zones sensibles de partage de l'espace (faune, flore activité économique et humaine) est largement insuffisante et difficilement accessible	Oui car ils sont tous accessibles à marée haute. Il faut certainement toutefois améliorer la lisibilité et la communication des accès aux différents pilotes de moyens nautiques	Par l'information des utilisateurs. A ce jour les décisions sont prises par des spécialistes sans que la population les comprenne et donc les accepte	A ce jour les décisions sont prises par des spécialistes sans que la population les comprenne et donc les accepte		Sur ces 2 questions les installations me semblent insuffisantes aux regards de l'enjeu et du nombre de bateaux dans le golfe.			non		Par une confrontation des analyses des experts et des observations de la population afin qu'une grande partie de la population s'intéresse à ce sujet			oui par une newsletter semestrielle	